

**DOSSIER DE CANDIDATURE 2018 -2019**  
**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE BADMINTON**  
 Dossier à retourner au plus tard **le 3 mai 2019**  
 Collège Léonard de Vinci  
 34 bd du Raquin, 69680 Chassieu

NOM :  
 PRENOM :  
 CLASSE ACTUELLE :

La section sportive scolaire badminton fonctionne en partenariat avec le club de badminton de Chassieu. Elle concerne les élèves motivés par l'activité badminton et qui la pratiquent ou vont la pratiquer. Le nombre de places étant limité (6 élèves par niveau de classe) une sélection est organisée. Chaque élève sélectionné devra donc **adhérer obligatoirement au club de badminton de Chassieu(100€), à l'AS et participer aux compétitions UNSS le mercredi après-midi** (environ 6 compétitions dans l'année).

Constitution du dossier :

- fiche de renseignements scolaires
- fiche de renseignements sportifs
- photocopie des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 27 avril 2018. Les dossiers arrivés ultérieurement ainsi que les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

**Calendrier :**

Vendredi 3 mai 2019	Date limite de dépôt des dossiers
Mercredi 15 mai 2019	Tests de sélection de 13h30 à 15h30
Mercredi 22 mai 2019	Résultats

Le dossier est à télécharger sur le site web du collège *ou à retirer au secrétariat du collège.*

- Pour information  
 Les élèves auront entrainement le mardi et le jeudi de 16h à 17h30  
 Le club, en plus de ces entrainements, propose un forfait section sportive- 1 entrainement au club (160€)
- Pour le suivi médical, le responsable légal s'engage à fournir :
  - ✚ En septembre, le certificat médical d'un médecin du sport (la participation à la section est conditionnée à la délivrance de ce certificat)
  - ✚ En février, le certificat médical du médecin traitant